

Zeitschrift:	Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen
Herausgeber:	Association Internationale pour l'Histoire des Alpes
Band:	14 (2009)
Artikel:	Migrations de retour vers le Trentin : vue d'ensemble et étude du cas des "francesi"
Autor:	Spagnoli, Frédéric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-99008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Migrations de retour vers le Trentin

Vue d'ensemble et étude du cas des «francesi»

Frédéric Spagnoli

Zusammenfassung

Rückwanderungen ins Trentino. Ein Blick auf die «Francesi», die Rückwanderer aus Frankreich

Der Fokus der Untersuchung richtet sich auf die Rückwanderungen ins Trentino, eine Provinz in den Alpen Nordostitaliens. Der erste Teil widmet sich einem weitem Blick auf diese Wanderbewegungen von den saisonalen Migrationen des Ancien Régime hin zu der bis heute stetig zunehmenden Rückwanderung von Nachfolgegenerationen der einstigen Auswanderer. Der Fokus dreht dann weiter auf die Migranten des Trentino und auf ihre Nachkommen in Frankreich. Das französische Assimilierungs- und Integrationssystem einerseits und die schwierige Situation Italiens in der Zeit der starken Migration (1920–1960) anderseits erklären zu einem guten Teil die schnelle Anpassung der Migranten an das Leben in Frankreich und auch die geringe Zahl der Rückwanderer. Die Situation der «Francesi», der Rückwanderer aus Frankreich, unterscheidet sich dabei von jener anderer Rückwanderer. Eine vergleichende Studie ermöglicht einen neuen Blick auf diesen Forschungsbereich, welcher bis heute kaum je untersucht worden ist.

Une longue tradition migratoire

Terre alpine, le Trentin a une longue tradition migratoire¹ et pendant des siècles, quitter la vallée natale temporairement a fait partie intégrante de la vie des habitants. Réciproquement, les migrations de retour ont toujours été

relativement importantes mais, comme pour beaucoup d'autres provinces italiennes, assez peu étudiées. Je dresserai dans un premier temps un tableau des migrations de retour dans l'histoire de l'émigration trentine à partir des recherches et des sources disponibles à l'heure actuelle. Je m'intéresserai ensuite plus particulièrement aux spécificités des migrants trentins et de leurs descendants en France.

Le premier document évoquant l'émigration des Trentins date du XIII^e siècle² et jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, il s'agissait surtout de déplacements saisonniers et temporaires. Chaque vallée était spécialisée dans une activité spécifique et les migrants, une fois leur travail terminé, retournaient ensuite dans leurs villages. Dans un ouvrage publié en 1923, Pietro Pedrotti recense ces différents mouvements migratoires parmi lesquels la pratique de la transhumance et le colportage qui sont communs à beaucoup de vallées alpines. D'autres activités, en revanche, sont caractéristiques de certaines vallées, ainsi celle de chaudronnier (*paroloti*) de la *Val di Sole* ou celle de rémouleur (*moleti* en dialecte trentin) de la *Val Rendena* et dans une moindre mesure du *Tesino*.³

Plus que d'une émigration saisonnière, on peut parler d'émigration de métier: quitter la vallée faisait souvent partie de véritables stratégies commerciales et l'objectif du retour au village d'origine était indissociable de l'idée de départ. Les colporteurs de la vallée du *Tesino* constituent un exemple frappant de cette véritable culture de la mobilité qui prévalait alors dans les montagnes du Trentin.⁴ Jusqu'au XVI^e siècle, l'activité pastorale était importante dans cette vallée et la plupart des habitants étaient des bergers qui allaient paître chaque année leurs troupeaux dans les plaines de la Vénétie voisine. Les autorités entravèrent progressivement ces déplacements et les *Tesini* furent contraints de substituer l'industrie, le commerce et la vente ambulante à l'élevage des moutons. Les contacts noués au cours de leurs voyages avec les Remondini, imprimeurs de Bassano del Grappa en Vénétie qui étaient spécialisés dans les livres religieux et les images pieuses, débouchèrent sur un partenariat commercial presque parfait. Né à la fin du XVII^e siècle entre les Remondini et les *Tesini*, le commerce des images, religieuses et autres, atteignit son apogée entre 1750 et 1850. Comme la plupart des vendeurs ambulants venant des Alpes, les *Tesini* étaient organisés en compagnies menées par un chef auquel l'entreprise vendait la marchandise à crédit. Placées dans une caisse, la *cassella*, les images étaient transportées à dos d'homme, surtout au début. Les *Tesini* en parcourant l'Europe devinrent de véritables intermédiaires

entre les Remondini et leurs clients, conseillant parfois les producteurs pour qu'ils puissent s'adapter au goût de leurs acheteurs dans les différents pays. Dans un premier temps, le travail était saisonnier et durait de l'automne au printemps. Les colporteurs redevenaient agriculteurs durant l'été. Peu à peu, leur rayon d'activité s'étendit jusqu'à atteindre les autres continents. Les absences se firent alors plus longues, durant parfois quelques années. Les retours au *Tesino* s'espacèrent, car les *Tesini* diversifièrent progressivement leurs sources d'approvisionnement avec des fournisseurs étrangers ou avec des *Tesini* installés à l'étranger comme par exemple l'imprimerie Pasqualini à Brno en Moravie. Les liens avec la vallée natale demeuraient néanmoins étroits, la main d'œuvre employée dans les magasins provenant uniquement du *Tesino* et, dans beaucoup de cas, la propriété des magasins se transmettait exclusivement entre les habitants de la vallée. L'exemple le plus célèbre est celui de Giuseppe Daziaro qui, en 1827, ouvrit un magasin à Moscou, puis d'autres magasins à Saint-Pétersbourg, Paris et Varsovie. Les produits qu'il faisait imprimer à Paris attirèrent rapidement une clientèle de luxe et il devint ainsi le fournisseur officiel du tsar. En 1846, il existait des magasins *tesini* dans les plus grandes villes d'Europe, surtout en France et en Russie qui s'ajoutent au réseau des marchands ambulants qui pendant plus de trois siècles ont parcouru toute l'Europe, les Amériques, l'Asie jusqu'à atteindre l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Nombreux furent les habitants participant à cette activité et de nombreux documents dans les archives paroissiales et communales de ces villages témoignent de leurs déplacements. E. F. Ielen a utilisé les registres de naissances, de mariages et de décès des villages de la vallée pour reconstituer les différentes étapes de la création des réseaux des *Tesini*.⁵ Ce sont surtout les actes de décès reçus de l'étranger qui ont fourni de nombreux renseignements. Mariano Avanzo, quant à lui, a pu reconstruire les itinéraires des migrants à travers l'Europe grâce aux demandes de passeport et aux certificats de bonne vie et mœurs déposés dans les Archives Municipales de Pieve *Tesino*.⁶ Et pour la période plus contemporaine, les nombreux témoignages et photos de parents prises aux quatre coins du monde montrent l'importance du retour à la vallée natale. L'activité de colportage des *Tesini* tarit après la Première guerre mondiale. En dépit de ces diverses sources, il est difficile d'évaluer avec précision la fréquence et l'impact des retours dans les villages d'origine. De manière plus générale, il manque encore des recherches approfondies sur le retour des migrants saisonniers.

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les équilibres économiques, politiques et sociaux de l’Ancien Régime furent bouleversés, les conditions de vie dans les vallées devinrent de plus en plus difficiles et l’émigration se présenta souvent comme la seule solution de survie. D’une émigration saisonnière structurelle liée au *métier* et essentiellement masculine, on passa alors à une émigration de *masse*, souvent de longue durée ou définitive vers le Royaume d’Italie, les autres pays européens ou les autres continents.⁷ Les autorités de l’époque s’intéressèrent particulièrement à cette dernière et introduisirent la distinction entre l’*emigrazione propria* (émigration proprement dite, vers les autres continents et théoriquement définitive) et l’*emigrazione temporanea* (émigration temporaire vers l’Europe). Les premières statistiques ne mentionnaient même pas l’émigration temporaire, puisque par définition elle impliquait l’idée de retour. Toutefois, les migrations dans l’espace européen inquiétèrent rapidement le clergé local, les émigrés apparaissant moins religieux lors des retours au village. Dès 1875, des voix prônèrent une émigration définitive dans les terres américaines plutôt que l’émigration saisonnière dans l’espace européen. Néanmoins les destinations européennes attiraient beaucoup plus de migrants que les destinations transocéaniques. Ainsi l’*Ufficio per la Mediazione del Lavoro* de Rovereto recense 19’292 émigrants pour les pays européens et seulement 3153 pour les autres continents en 1911, une année record pour les départs du Trentin et souvent citée comme référence.⁸

À la fin de la Première guerre mondiale, les débouchés non-européens se fermèrent et la France devint jusqu’aux années 1950 la principale terre d’accueil des Trentins. Au départ, l’émigration pour la France était, comme pour l’émigration continentale d’avant 1914, temporaire, et ne devint permanente que dans un second temps. Des années 1950 aux années 1970, ce furent principalement la Suisse et l’Allemagne qui accueillirent le plus grand nombre d’immigrés du Trentin. Les travailleurs trentins étaient considérés dans ces pays comme des émigrés temporaires, des *Gastarbeiter*, et certaines entreprises allemandes ou suisses implantées au Trentin envoyoyaient certains ouvriers se former en Allemagne ou en Suisse. Bon nombre de ces migrants sont revenus au pays, mais la majorité s’est établie dans le pays d’expatriation et s’il y a retour, c’est seulement au moment de la retraite.⁹ Dans les années 1950, on observe aussi une reprise de l’émigration vers l’Australie et l’Amérique du Sud. L’administration provinciale du Trentin encouragea même une émigration organisée vers le Chili, qui reste l’un des chapitres les plus noirs de l’émigration trentine. Beaucoup d’émigrants furent contraints de revenir au Trentin dans des

conditions économiques et morales désastreuses et l'expérience du retour fut souvent une expérience traumatisante.¹⁰ En 1975 pour la première fois depuis plus d'un siècle, les arrivées au Trentin dépassèrent les départs en raison d'un développement économique considérable de la province.

La création d'une infrastructure favorisant les retours

Le Trentin est aujourd'hui, comme l'ensemble de l'Italie, une terre d'immigration et non plus d'émigration. Selon les estimations de l'administration provinciale et des associations de migrants, il y a actuellement dans le monde près de 500'000 descendants de Trentins qui ont quitté leur terre natale entre 1870 et 1975. Ce chiffre prend toute son importance lorsque l'on sait que la population du Trentin était d'environ 500'000 habitants en 2004.¹¹ Depuis 1972, la province de Trente possède le statut de province autonome, ce qui signifie que la majeure partie des impôts collectés par l'Etat italien est ensuite reversée à l'administration provinciale qui les gère à sa convenance. Ceci a permis de financer des interventions au niveau local pour résoudre des problèmes bien spécifiques. Les années 1970 voient la création d'un *Ufficio Emigrazione* (Service Emigration) ayant pour objectif premier d'assister et d'encadrer les émigrants désireux de rentrer du Trentin. Et deux associations de migrants voient également le jour, celle des *Trentini nel Mondo* en 1957 et celle des *Famiglie Trentine all'Estero* en 1968. L'association *Trentini nel Mondo*, la plus grande, compte aujourd'hui plus de 200 Cercles Trentins (*Circoli Trentini*) répartis dans le monde entier. Certains de ces *Circoli Trentini* se trouvent au Trentin et sont formés par des ex-migrants qui se sont réinstallés dans leur province d'origine. En 2007, on en comptait six qui regroupaient les anciens émigrés d'Australie, d'Argentine, du Chili, de Stivòr en Bosnie-Herzégovine, de Suisse et d'Uruguay. Il est intéressant de relever qu'il n'existe pas de *Circoli* d'anciens émigrés pour les deux grands pays d'émigration trentine qu'ont été le Brésil et la France.¹² De manière quelque peu surprenante, l'*Ufficio Emigrazione* et les associations semblent aujourd'hui presque plus actives qu'elles ne l'étaient par le passé, à l'époque de la migration.

L'assistance aux migrants et les interventions de solidarité (surtout en Amérique du Sud et dans les pays de l'Est) constituent les principales activités de ces diverses institutions, mais elles œuvrent également dans d'autres domaines,

au niveau culturel et éducatif notamment, par des programmes d'études, des programmes d'échange ou de création de réseaux, de jumelages.¹³

Pour les émigrés ou leurs descendants qui désirent revenir et s'établir définitivement au Trentin, il existe également de nombreux programmes de financement détaillés dans une loi spécifique.¹⁴

La mise sur pied de ces différents programmes a favorisé la migration de retour au Trentin, mais le phénomène a été particulièrement prononcé pour certains pays. Les pays d'Amérique Latine sont aujourd'hui les plus touchés par les migrations de retour alors qu'à l'époque de l'émigration, il s'agissait souvent d'émigration définitive, sans idée de retour. La combinaison de deux facteurs – les difficultés économiques des pays d'Amérique latine et, du côté italien, des lois nationales et provinciales très favorables à l'acquisition de la nationalité et au retour au Trentin – ont entraîné une augmentation sensible des retours. Toutefois, le retour de ces descendants de Trentins émigrés en Amérique du Sud, en particulier de ceux revenant du Brésil, ne s'est pas effectué sans problèmes. Ayant une vision souvent très idéalisée de la situation en Italie, ils se trouvent confrontés, dès leur arrivée, à des situations souvent extrêmement difficiles, n'ayant parfois même pas d'autorisation de travail. De nombreux descendants d'émigrés trentins en Bosnie-Herzégovine se sont également installés au Trentin suite à la guerre des années 1990, et plus de 400 d'entre eux ont obtenu la nationalité italienne. L'augmentation considérable des retours a fini par susciter l'inquiétude des autorités locales et une nouvelle loi provinciale plus restrictive est entrée en vigueur fin décembre 2007,¹⁵ et l'un des objectifs du monde associatif trentin est désormais de donner aux candidats au retour la vision la plus réaliste possible des conditions de vie en Italie.

Le cas des «francesi»

Dans cette fresque de la migration trentine, les migrants et leurs descendants résidant en France présentent des caractéristiques particulières. Ils ont été largement oubliés par la recherche. La présentation qui suit résulte d'entretiens et de recherches en archives réalisés dans le cadre de ma thèse de doctorat sur le courant migratoire entre le Trentin et la Franche-Comté.¹⁶ Je m'étais alors concentré plus particulièrement sur les migrants provenant des villages des vallées du torrent Leno, Terragnolo, Trambileno et Vallarsa situés aux environs de Rovereto dans le sud de la province. Bien qu'ayant limité mon étude à

la période dite de l’émigration de masse, j’ai été confronté aux phénomènes migratoires antérieurs, notamment à l’émigration de métier. Ainsi, en 1846, il existe un magasin *tesino* à Besançon qui devait être l’un de ces nombreux relais entre l’Europe Orientale et l’Europe Occidentale. Mais il est difficile de retracer l’histoire des *Tesini* à Besançon, faute de sources. Hormis l’acte de mariage d’un *Tesino* et d’une Française, daté de 1857, il ne subsiste dans les archives aucune trace d’une quelconque activité commerciale. À partir de 1876, les *Tesini* disparaissent des listes nominatives de recensement de la ville de Besançon.

Les premières mentions d’une famille trentine dans les listes nominatives de recensement de Franche-Comté datent de 1906 et de 1911. Il s’agit d’une famille de Terragnolo établie à Pontarlier,¹⁷ mais qui disparaît des registres d’après-guerre. Les recherches dans les Archives Municipales de Terragnolo – des archives qui n’ont par ailleurs jamais été classées – ont permis de déterminer avec certitude qu’ils étaient rentrés au village natal. Il existe, en effet, une demande de passeport datée de 1930 pour l’un des fils de cette famille qui déclare vouloir rejoindre son ancien employeur d’avant-guerre à Pontarlier, mais cette demande n’a pas abouti ainsi qu’il ressort des documents d’archives.

À partir de 1924, des migrants des vallées du Leno commencent à s’installer dans la région de Belfort et de Montbéliard, au nord de la région. Dans la petite ville de Delle, à la frontière de la Suisse et de l’Alsace, la colonie trentine se développe assez rapidement. En l’espace d’une dizaine d’années, les Trentins deviennent majoritaires parmi les Italiens de la ville. Lors du recensement de 1926, la commune compte 2870 habitants dont 532 étrangers.¹⁸ Les plus nombreux sont les Suisses (424). Parmi les autres étrangers, on compte 83 Italiens dont 32 de la seule province de Trente, soit près de 39 pour cent de la communauté italienne et 6 pour cent des étrangers. Le recensement de 1931 indique 3274 individus et 728 étrangers, dont 80 *Trentini*, 6 *Trentini* déjà naturalisés et 90 Italiens venant d’autres provinces. Les Trentins représentent alors 47 pour cent des Italiens et 11 pour cent des étrangers. En 1936, la tendance se confirme. La ville compte 3282 habitants dont 545 étrangers parmi lesquels on dénombre 95 *Trentini* (mais seulement 65 Italiens d’autres provinces) qui représentent près de 60 pour cent des Italiens et 17 pour cent des étrangers, alors que les Suisses sont toujours majoritaires avec 370 personnes. Les Trentins travaillent principalement dans le bâtiment (maçons, carriers, manœuvres) ou comme ouvriers dans les usines qui, à l’époque, sont en pleine expansion.

Les Archives Municipales de la commune de Delle conservent six registres d'arrivées et de départs des étrangers de 1909 à 1989 permettant de reconstruire les itinéraires de certains Trentins pendant l'entre-deux-guerres.¹⁹ La reconstruction de leurs trajectoires individuelles permet de mieux appréhender l'évolution de l'idée de retour. Ainsi le parcours d'un maçon nommé Pietro R. Il quitte Delle à fin janvier 1930, mais y revient une dizaine de jours plus tard, cette fois-ci comme manœuvre. En mars 1931, il déclare rentrer d'Italie. Ensuite nous perdons sa trace jusqu'en octobre 1931. Il est alors de retour à Delle, venant de la commune voisine de Fêche-l'Eglise, toujours en tant que manœuvre. En décembre 1931, il repart en Italie. Rentré à Delle, il quitte de nouveau la commune en août 1932 pour une autre ville de France dont le nom est illisible dans les registres. En octobre 1934, il revient à Delle, venant de Bourguignon dans le département voisin. En décembre 1934, il part en Italie. En février 1935, il se réinstalle à Delle. En décembre 1935, il part en Italie pour revenir en février 1936. En décembre 1936, il repart au Trentin et revient en février de l'année suivante. Il disparaît ensuite des registres, car il s'installe durablement à Delle. Il y amène sa famille et semble abandonner l'idée du retour au village d'origine durant les mois d'hiver.

Durant les premières années de l'émigration en France, les hésitations entre rester, partir ailleurs ou revenir en Italie étaient particulièrement prononcées. Durant mes recherches dans des archives privées, j'ai ainsi retrouvé des documents sur un Trentin, Arturo S., arrivé en 1924 dans le Territoire de Belfort pour y exercer le métier de menuisier et qui, en 1928, adresse une demande de remboursement de ses frais de retour au Consulat Général d'Italie de Strasbourg. Le remboursement lui est refusé pour plusieurs raisons et, peu après, en 1929, il se marie avec une Française et ne quitte plus jamais le Territoire de Belfort, sauf pour quelques vacances au Trentin.

Du côté trentin, les archives du diocèse et les archives municipales fournissent des informations supplémentaires. Ainsi, dans les *Atti Visitali* de 1936, le curé de Terragnolo, dans une de ses réponses au questionnaire de préparation à la visite de l'évêque, se plaint du fait que les migrants de retour de France reviennent avec des idées entièrement nouvelles. Il ajoute que de tels changements lui paraissent incroyables et que, pour ces travailleurs, la France semble être un paradis où l'on a tout et où la terre produit au centuple sans qu'aucune prière ni messe ne soit nécessaire.²⁰

Certains documents conservés dans les Archives Municipales de Terragnolo permettant de se faire une idée de la formation et de l'évolution de la communauté

trentine de Delle. Giovanni Pa. travaille à Delle depuis 1927. Le 24 décembre 1929, il dépose une demande de passeport pour sa future épouse Carmela Pi. qui est originaire d'un hameau proche du sien. Par une lettre du 5 octobre 1933, le Consulat d'Italie à Strasbourg informe la mairie de Terragnolo que Carmela Pi., désormais résidente à Delle, est rapatriée chez ses parents pour accoucher. En outre, le Consulat demande que la municipalité lui signale la date de son retour à Delle. Il est intéressant de noter que le village d'origine demeure au centre des relations et des réseaux. Les mariages ont lieu entre individus du même village ou de mêmes hameaux et quand il s'agit d'accoucher, on décide de le faire en Italie bien que la résidence principale soit désormais en France. Le 9 décembre de la même année, une lettre du Podestat de Terragnolo adressée à la *Federazione Provinciale dell'Opera Maternità ed Infanzia* l'informe que Carmela Pi. a accouché d'un enfant. D'autres documents, comme les mises à jour des registres de l'Etat Civil en 1936, signalent que des migrants se trouvant à Delle ne souhaitent plus retourner en Italie et doivent donc être rayés des listes. Une attestation de Maria Co. qui habite à Terragnolo, par exemple, déclare que son frère Silvio P. marié à Giuseppina Ca. se trouve avec sa femme depuis 1930 en France. Elle ajoute qu'il s'agit d'une famille émigrée de façon permanente à l'étranger parce que, dans les lettres qu'ils écrivent de temps à autre, les conjoints n'évoquent jamais l'idée de retour dans leur patrie natale.²¹ Toutefois, lors de la Seconde guerre mondiale, certaines familles reviendront au Trentin. Ainsi, il ressort d'un document du 17 août 1942 que cette même Giuseppina Ca. qui s'était installée de façon permanente à Delle avec son mari dans les années 1930 vient de revenir au pays et s'est installée dans la commune de Terragnolo dans le hameau de San Nicolò où elle est née.

À la fin de la Seconde guerre mondiale, une nouvelle vague d'immigrants du Trentin arrive en Franche-Comté. Ces nouveaux venus sont dans leur grande majorité des parents des migrants qui se sont installés en France au cours de l'entre-deux-guerres. Les registres d'arrivées et de départs de la commune de Delle permettent de dresser de la provenance et de la destination des Trentins de 1948 à 1958 (Tab. 1 et 2, p. 117).

Deux pôles sont en évidence: le Trentin et le Territoire de Belfort. Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle vague de migrants et personnes jeunes, l'émigration se fait directement du Trentin vers la Franche-Comté, sans passer par d'autres lieux. Pour les migrants déjà installés en France avant la guerre, les déplacements se limitent au Territoire de Belfort et au Pays de Montbéliard voisin. Les Trentins s'installent principalement dans les petits villages aux alentours de

Delle. Il est frappant de constater qu'il n'existe pas de mention de retours en Italie. La communauté trentine à Delle semble s'être complètement stabilisée. Après 1958, il y a encore quelques arrivées et, peu à peu, la vague migratoire trentine se tarit, comme l'ensemble de l'immigration italienne en France. Beaucoup de ces migrants sont encore en vie, ce qui m'a permis d'effectuer de nombreux entretiens. Ainsi, Giuseppina M., arrivée à Delle le 17 février 1950 à l'âge de 17 ans. Son cas est particulièrement représentatif de l'ensemble des personnes interrogées. Certains membres de sa famille étaient déjà installés en France, et partir en France était alors considéré comme normal. Elle se souvient aussi qu'à l'école elle entendait dire du bien de la France et qu'elle avait même appris à chanter la Marseillaise en italien. Elle est venue à Delle pour aider ses cousins et ses oncles émigrés avant la guerre. Après quelques semaines seulement, elle décida de s'installer à Delle et de ne plus revenir au Trentin et dans les années qui suivent elle épouse un homme de son village qu'elle avait déjà connu avant la guerre avant que lui aussi n'émigre en France. Une fois établi à Delle, son mari se mit à son compte comme maçon. Quelques problèmes rencontrés au début les firent hésiter. Fallait-il rester à Delle ou tenter l'aventure aux Etats-Unis pour y rejoindre d'autres cousins? Mais peu à peu, avec le temps, ils décidèrent de rester en Franche-Comté. Giuseppina M. s'est très rapidement adaptée à la vie à Delle qui lui est vite apparue comme celle d'une grande famille. Pour elle, il s'agissait du meilleur endroit de la France. Elle m'a confié avoir élevé ses enfants comme des «petits Français» en faisant tout pour les intégrer le plus rapidement possible à la communauté autochtone tout en leur transmettant certains aspects de la culture trentine, ainsi quelques notions de dialecte et des chansons traditionnelles, surtout lors des retours dans le Trentin pour les vacances. Aujourd'hui, son mari est décédé depuis plus de 22 ans. Elle a gardé une profonde nostalgie pour le Trentin, y faisant de nombreux voyages. Elle reçoit toujours le magazine de l'association *Trentini nel Mondo* (auquel elle est abonnée et auquel elle a déjà envoyé des articles) et le journal d'informations de sa commune d'origine, Trambileno, de même que d'autres publications de l'administration provinciale.

J'ai également réalisé des interviews de migrants originaires des vallées du Leno qui se sont établis dans d'autres régions de France, notamment aux environs de Cluses en Haute-Savoie. Leur situation présente des similitudes avec celle des Trentins de Delle. Les métiers exercés étaient, dans la plupart des cas, maçons ou bûcherons pour les hommes, et des métiers très variés

Tab. 1: *Lieux de provenance des Trentins arrivés à Delle entre 1948 et 1958*

Lieux de provenance	Arrivés (n)
Territoire de Belfort	21
Pays de Montbéliard	3
Reste de la Franche-Comté	1
Reste de la France	6
Italie	20
Total	51

Source: Archives municipales de Delle, J27.2–J27.4.

Tab. 2: *Destinations des Trentins qui quittent Delle entre 1948 et 1958*

Destination	Départs (n)
Territoire de Belfort	24
Pays de Montbéliard	2
Reste de la Franche-Comté	2
Reste de la France	–
Italie	–
Total	28

Source: Cf. tab. 1.

pour les femmes: femmes de ménage, ouvrières d'usine ou vendeuses dans les supermarchés. Comme en Franche-Comté, il semble que l'intégration se soit réalisée sans heurts car les immigrants sont arrivés dans les années 1950 et 1960 à une époque où la région était en pleine expansion avec un fort développement industriel. Beaucoup de migrants possèdent aujourd'hui leur propre maison en France et leurs enfants et petits-enfants sont nés en France. Contrairement aux migrants de Franche-Comté où la plupart des migrants travaillaient dans des usines ou dans des entreprises de travaux publics, certains Trentins qui travaillent comme bûcherons en Haute-Savoie n'ont pas toujours

été déclarés par leurs employeurs, de sorte que leurs retraites sont assez petites et que pour certains un retour au Trentin reste envisageable.

Néanmoins, parmi les entretiens réalisés, je n'ai recensé qu'un seul retour définitif au Trentin. Il s'agit d'un cas particulier, celui d'un couple d'immigrés de Terragnolo ayant eu deux filles, toutes deux nées en France, mais qui ont épousé des Trentins du même village rencontrés au cours de leurs séjours estivaux. L'une des filles est restée en France avec son mari, l'autre s'est installée à Terragnolo. Les parents qui ne possédaient pas de maison en France mais qui avaient une maison au Trentin (où leur fille habite avec son mari et ses enfants) décidèrent de retourner vivre au Trentin après 50 ans passés en France. La maison et la situation des enfants sont donc des éléments qui peuvent contribuer à fixer les migrants dans le pays d'expatriation. Pour ceux qui ont une seconde maison au village d'origine, les retours s'effectuent presque chaque été, mais il ne s'agit alors que de retours temporaires sans aucune intention de retour permanent.

Le contexte politique actuel qui permet la libre circulation dans l'Union Européenne et la proximité de la France donnent l'occasion de revenir souvent en Italie. Le phénomène des migrations de retour dépend alors davantage de choix individuels et familiaux que de logiques de communauté comme cela peut être le cas pour d'autres pays d'émigration. Pour les Trentins émigrés en France il semble que l'objectif principal ait été celui de travailler et de s'intégrer le plus rapidement possible. Leur arrivée s'est produite durant l'entre-deux-guerres et dans les années des Trente Glorieuses, à des périodes où le modèle français d'assimilation et d'intégration des étrangers fonctionnait très bien. L'intégration des Trentins en France et le faible nombre de retours définitifs sont, à mon avis, représentatifs du modèle de citoyenneté à la française tel que le définissent les sociologues Castles et Miller.²² Ils qualifient ce modèle de républicain ou d'unitaire. Selon leur analyse, il peut être appliqué aux pays comme la France, l'Argentine ou le Brésil. Le droit du sol, le *ius soli*, y prédomine et les naturalisations ont été ou sont encore encouragées.

En conclusion, lorsque le centre du réseau social n'est plus le pays d'origine mais le pays d'arrivée, la probabilité de retour est très basse. Dans le cas des *francesi*, ce passage a eu lieu très rapidement. La force du modèle français d'assimilation et d'intégration, la situation difficile de l'Italie à l'époque de la migration sont à l'origine de cette évolution rapide. Parmi la première génération, la nostalgie du pays natal reste fortement ancrée même s'il n'y a plus de retours depuis des années. En août 2007, avant de me rendre au Trentin, je suis allé rendre visite à Giuseppina M. Je lui ai demandé alors si elle désirait que je lui ramène quelque

chose du Trentin, des produits typiques par exemple. Elle me répondit alors en français: «J'aimerais tout, j'aimerais tellement être là-bas.» On ne peut que se demander s'il ne s'agit ici d'une certaine forme de retour, un retour qui n'est pas physique et matériel mais spirituel. En ce qui concerne la deuxième et la troisième génération, le sentiment d'appartenance au Trentin et surtout le retour éventuel sont liés à des aspects individuels et familiaux. Les retours de la France vers le Trentin sont très peu fréquents, surtout par rapport aux pays d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est. Il serait particulièrement novateur et intéressant d'étudier le phénomène du retour en comparant différentes aires de départs et en se concentrant sur l'influence des différents modèles de citoyenneté mis en place par les pays d'accueil. Cela contribuerait à une meilleure connaissance du phénomène des migrations de retour au Trentin et permettrait de mieux appréhender certaines problématiques importantes, notamment celle liées à la réintégration des *rimpatriati*.

Notes

- 1 Le terme «Trentin» fait ici référence au territoire de l'actuelle Province de Trente au Nord-Est de l'Italie. Sur la longue histoire de l'émigration du Trentin, voir entre autres R. M. Grosselli, *L'emigrazione dal Trentino, dal Medioevo alla Prima Guerra Mondiale*, San Michele all'Adige 1998.
- 2 E. F. Ielen, *Con la cassella in spalla: gli ambulanti di Tesino*, Ivrea 1987, p. 9.
- 3 P. Pedrotti, *Superstizi caratteristiche correnti dell'emigrazione trentina*, Trento 1923.
- 4 *Les hommes des images. L'epopea dei Tesini dal Trentino per le vie del mondo*, Trento 1998.
- 5 E. F. Ielen, «Vendere dove, vendere cosa», in: Sega I. (a cura di), *Les hommes des images. L'epopea dei Tesini dal Trentino per le vie del mondo*, Trento 1998, pp. 25–32.
- 6 M. Avanzo, «I documenti», in: Sega (voir note 5), pp. 41–50.
- 7 C. Grandi, «Dal paese della penuria. Ambiente, popolazione e società del paese di provenienza (1870–1914)», in: C. Grandi (a cura di), *Dal Trentino al Vorarlberg: storia di una corrente migratoria tra Ottocento e Novecento*, Trento 1998, pp. 69–126.
- 8 Ufficio per la Mediazione del Lavoro, *L'emigrazione trentina nel 1911 (tabelle statistiche)*, Rovereto 1912.
- 9 F. M. Raouik, *L'emigrazione trentina al femminile*, 2: Svizzera: *Il coraggio della vita quotidiana*, Trento 1996.
- 10 M. Grigolli, *La terra Serena: l'emigrazione trentina in Cile. Documenti (1950–1974)*, Trento 2005.
- 11 Toutes les données qui suivent proviennent des différents sites internet de l'*Ufficio Emigrazione* de la Province de Trente (<http://www.mondotrentino.net>) et des associations de migrants trentins, <http://www.famiglietrentine.org> et www.trentininelmondo.it
- 12 Les célébrations pour le 50^e anniversaire de la création de l'association *Trentini nel Mondo* ont eu lieu en novembre 2007 à Trente avec la participation des plus hautes autorités politiques, économiques et ecclésiastiques du Trentin et en présence de délégués et de représentants des associations du monde entier qui démontraient ainsi leur intérêt et leur attachement à leur terre d'origine.

- 13 Il existe des programmes d'études et de bourses réservés aux descendants d'émigrés trentins à l'Université de Trente. Leur objectif: transmettre à la jeune génération une certaine culture trentine, de manière à promouvoir tout à la fois un retour physique, mais aussi culturel vers la terre des ancêtres. Le programme *Interscambi* pour les jeunes Trentins et les jeunes descendants d'émigrés trentins à l'étranger a pour but la connaissance de deux réalités et cultures. Pendant un mois, les descendants de Trentins viennent vivre dans des familles d'accueil au Trentin et inversement les Trentins vont vivre dans les pays des descendants d'émigrés. Le financement de la province et le support de l'association *Trentini nel Mondo* ont permis la création du projet Next (*Nuove Energie x il Trentino*) en 2007, dont l'objectif est la constitution d'un réseau mondial de diplômés et de professionnels d'origine trentine. Actuellement, il compte plus de 170 personnes qui se sont inscrites sur le site internet. L'association *Trentini nel Mondo* développe également des jumelages entre des communes du Trentin et des communes qui comptent des descendants de Trentins à l'étranger.
- 14 L'article 12 de la loi provinciale n° 12 du 3 novembre 2000, qui règle toutes les questions de migration, prévoit que la province peut aider financièrement les familles souhaitant revenir et s'établir de manière permanente au Trentin (remboursement, voire paiement anticipé des frais de voyages, aides à l'insertion ou à la réinsertion en Italie). Il existe aussi des programmes d'appuis financiers pour le retour temporaire des émigrés qui ont plus de 60 ans.
- 15 Elle limite désormais le remboursement des frais de voyage aux descendants jusqu'au deuxième degré de parenté.
- 16 F. Spagnoli, *Du Trentin à la Franche-Comté: recherches sur un courant migratoire particulier (de 1870 à nos jours)*, thèse de doctorat en co-tutelle entre l'Université de Franche-Comté (Doctorat en Langues et Littératures des pays de langues européennes, spécialité Etudes Italiennes) et l'Università degli Studi di Trento (Dottorato in Metodologia e Epistemologia delle Scienze Sociali, Facoltà di Sociologia), sous la co-direction de Angelo Colombo et Gabriele Pollini, soutenue en décembre 2007.
- 17 Archives Départementales du Doubs, Listes nominatives de recensement Pontarlier 1906 et 1911, 6M150 et 6M151.
- 18 Les chiffres de 1926, 1931 et 1936 proviennent des listes nominatives de recensement de la ville de Delle: Archives Départementales du Territoire de Belfort, 6M156.
- 19 Archives Municipales de Delle, Police des étrangers: enregistrement des visas d'arrivée et de départs délivrés aux étrangers (1909–1989), J27.1–J27.4.
- 20 Archivio Diocesano Tridentino, Atti visitali, 106 / a (1936–1937), Parrocchia di Terragnolo.
- 21 Archivio Comunale Terragnolo, Passaporti 1925–1941.
- 22 S. Castles, M. J. Miller, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*, Basingstoke 2003.